La Feuille de l'Orme

Périodique officiel de la Commune de Morrens

En collaboration avec SODEMO, Société de développement Morrens-Orme

Été 2022 – nº 168

Blé - Pain - Prochain à Morrens
Rendez-vous le 24 septembre pour le Petit déjeuner de l'automne

Brigitte Rorive Feytmans présidente de la Fondation Leenaards synergies avec Morrens

Arts et Loisirs la Course du Four

Josiane Michod présidente des Beaux-Arts du Lyceum Club de Lausanne

Sommaire & Impressum

Éditorial ____ **3**

Informations municipales ____ **3-5**
- Calendrier des votations
- Fermeture de l'administration
- Cartes d'identité et passeports suisses
- Fête nationale à Morrens

Actualités ____ **6-9**
- Blé - Pain - Prochain à Morrens : Petit déjeuner du 7 mai
- Intégration de Morrens aux Villages Solidaires ?
- Course du Four : Edition chaude chaude chaude...
- Repas des aînés

Focus ____ **10**
- Notre nouvelle pasteure : Brigitte Vulliamy

Projecteur ____ **11**
- Josiane Michod, présidente des Beaux-Arts du Lyceum Club de Lausanne

Point fort ____ **13-16**
- Dans l'atelier d'Anne Burnand
- Concetta Marino à Visarte.jura

Rencontre ____ **18-19**
- Réseaux sociaux et droit suisse
- Marc Filisetti, nouveau président de l'USL

Médecine ____ **20-21**
- La Fondation Leenaards et la Fondation Chante-Bise à Morrens

Hommage ____ **23**
- à Germaine Chevalley

Défi ____ **23**

Divers ____ **24**
- Les Libellules

Suite du Point fort ____ **26**
- Anne Burnand

Photos ____ **27**
- Blé - Pain - Prochain

Rédaction
La Feuille de l'Orme – Le Château – Place du Village 1 – 1054 Morrens
feuilledelorme@hotmail.com

Administration
Greffe municipal – 021 731 95 30

Acquisition d'annonces
Véronique Forest – Pl. du Village 1 – 1054 Morrens – 021 731 95 30
population@morrens.ch

Impression
Imprimoffset Bordin SA – Ch. du Carcasson 1 – 1042 Assens

Prochaine parution
Octobre 2022

Délai remise des documents
Mi-septembre 2022

Couverture
Carlos Brito - Hôpital Riviera Chablais - André Tschanz
Virignie Furiani - La Course du Four

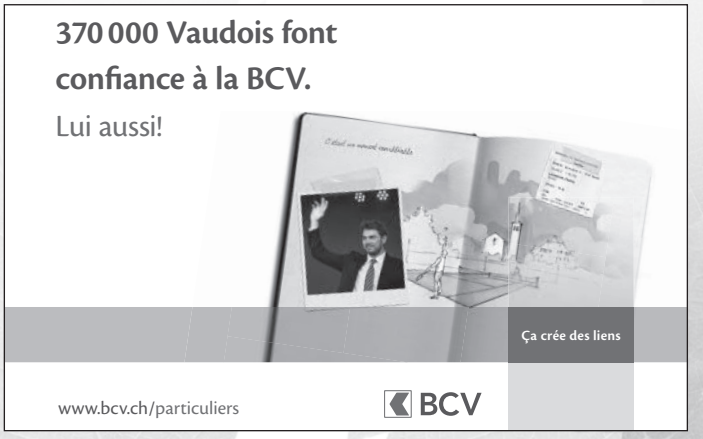

Éditorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,

La Feuille de l'Orme reste attentive dans son rôle de proximité. Une nouvelle fois, ce numéro gratuit du journal communal vient à votre rencontre. Quatre fois par an, vous y découvrez des informations utiles, des rétrospectives sur les activités des sociétés locales ; nous présentons des personnalités morrennaises ou des experts suisses dans des thématiques d'intérêt général. Suivant le fil rouge des métiers, toute activité économique est mise en avant. Dans cette perspective, de nombreux professionnels ont partagé leurs passions au fil des ans. Morrens – fort de ses 1559 habitants – se reflète au travers de sa population et de ses projets. Nous en sommes, vous en êtes, vous en serez sans doute probablement. Nous souhaitons continuer à évoquer des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement pour réaliser leurs rêves, à l'horizon 2023. N'hésitez donc pas à prendre contact avec la rédaction et nous discuterons avec plaisir les modalités d'une collaboration dans l'esprit où cette gazette a été créée. Vous trouverez dans ce numéro la présentation de la société Blé - Pain - Prochain ainsi qu'un compte-rendu du traditionnel Petit déjeuner du 7 mai, en anticipation de celui du 24 septembre (bonne nouvelle dans le contexte d'une potentielle sortie de crise sanitaire). L'engouement populaire pour la Course du Four du 18 juin organisée par Arts et Loisirs reflète bien le dynamisme des associations locales.

Ayant organisé le toujours convivial Repas des aînés le 18 mai, la société « Les Potes » se présente également et se montre ouverte à l'adhésion de nouveaux membres. Dans cet élan, ce sera à l'Amicale des pompiers de figurer dans le numéro d'automne (organisateurs de la Fête nationale sur la place de l'Orme, dont on se fera l'écho). Un entretien avec Marc Filisetti qui a repris la présidence de l'Union des sociétés locales au municipal Frédéric Staehli dessine une perspective d'avenir.

Pour éclairer cette actualité : les interviews, notamment avec Brigitte Rorive Feytmans (élue présidente du Conseil de la Fondation Leenaards qui soutient partiellement la Fondation Chante-Bise à Morrens).

Ce ne sont là que quelques-unes des rubriques de cette édition. La grande Histoire du canton de Vaud et la petite histoire quotidienne de Morrens continuent ainsi de s'afficher dans *La Feuille de l'Orme*, média d'intérêt public attentif à son environnement.

Je vous souhaite une très agréable lecture.

Carlos Brito ■

Informations municipales

Calendrier des votations Prochaines échéances

Prochains scrutins

- 25 septembre 2022
- 27 novembre 2022

Ouverture du bureau de vote

Château, Salle des Commissions, 2e étage
Dimanche du scrutin de 10 à 11 heures.

Les enveloppes de transmission peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de l'administration jusqu'au dimanche du scrutin à 11 heures. ■

Fermeture de l'administration

Le bureau communal sera fermé durant les vacances d'été du 28 juillet à 11 h 45 au 12 août 2022.

Réouverture du bureau le lundi 15 août 2022. ■

Cartes d'identité et passeports suisses

Pensez à vos documents de voyage !

Si cela devait se faire pendant la fermeture du greffe, merci de bien vouloir aller directement au centre de biométrie à Lausanne.

Nous rappelons aux citoyens suisses que seule la carte d'identité peut être demandée auprès de l'administration communale dans un délai de cinq jours ouvrables.

Il vaut également la peine de réfléchir, si vous souhaitez renouveler votre carte d'identité en même temps que votre passeport, ou inversement, car le prix défie toute concurrence. Pour Fr. 8.– de plus, vous obtenez les deux documents, frais de photos inclus. Tout se fait au centre de biométrie à Lausanne. ■

GARAGE DES ROCHES SA

Réparation toutes marques – pneus – batteries
Vente de voitures neuves et occasions
Nous sommes une entreprise familiale
À votre service depuis plus de 40 ans

A. CHABLOZ
Rte du Jorat 70
1052 Le Mont
Tél. 021 652 70 38 / Fax 021 652 70 50
Email : info@garagechabloz.ch

Spécialiste de Fiat et de voitures vétérans
Agences :
TOYOTA DAIHATSU

Menuiserie Longet

Agencement
Entretien d'immeuble
Charpente
Cuisines
PVC-Alu

Case postale 2
1054 Morrens

Fax : 021 732 23 80
Portable : 079 622 59 93

Myriam Coiffure

Elle & Lui

P 1054 Morrens

Tél. 021 731 40 50
Natel 079 250 11 90

Dumoulin
tapissiers décorateurs

Frédéric Dumoulin

Route de Cugy 19
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 646 82 92
Mobile 078 891 32 81
info@dumoulin-deco.ch

stores - rideaux - sols - literies - fauteuils - tentures murales

COSSY SARL

Plâtrerie-Peinture I Papier peint I Façade I Cloisons légères

Petite entreprise dynamique située dans le Gros de Vaud vous propose diverses prestations de qualité ainsi que des conseils personnalisés afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation.

Chemin de la clopette 33 I 1040 Echallens
021.731.27.80 I cossysarl@gmail.com

JEANFAVRE

AUTOMATION • TELECOM • IT • ELECTRICITE

JEANFAVRE SA • T. 021 652 43 43 • www.jeanfavre.ch
Chemin de Budron B13 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne

MULTIstore

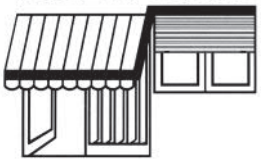

- Volets à rouleaux et empilables
- Stores à lamelles et à lames verticales
- Tentes de balcons
- Moustiquaires enroulables
- Volets en aluminium
- Fenêtres et vérandas PVC
- Devis sans engagement

Pierre-Alain Gabriel
Tél. 021 883 07 00
Fax 021 883 07 01

Z.I. Condémines A
Chemin de l'Usine 13
1040 Echallens

CUGY MONT

Rte de Lausanne 3 - 1053 Cugy
Tél. 021 731 37 38 - Fax 731 37 63
Pl. du Grand-Mont - 1052 Le Mont
Tél. 021 652 83 48 - Fax 652 94 10

Votre dossier sur www.multimania.com/burgener

- *Livraison à domicile gratuite*
- *15% sur les pilules, 10% sur laits bébé*
- *1200 produits à prix bas permanent*
- *Cash pas de taxes*

Mail: hburgener@vtxnet.ch

Fête nationale à Morrens

Réservez la soirée du lundi 1er août pour participer à la célébration de la Fête nationale sur la place de l'Orme.

Comme chaque année, vous pourrez déguster la délicieuse broche préparée par l'Amicale des Pompiers. Durant la partie officielle qui précédera le repas, vous aurez l'occasion de faire connaissance avec notre nouvelle pasteure, Mme Brigitte Vulliamy.

Après le repas et en attendant le traditionnel feu du 1er Août, nous vous proposerons une partie récréative que nous espérons source d'animation autour des tables, la première *Landsgemeinde* de Morrens.

Au plaisir de vous retrouver nombreux !

La Municipalité ■

Paroisse du Haut-Talent

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

MORRENS - MONTHERON - BRETIGNY - CUGY - FROIDEVILLE

Cultes juillet / août

Date	Cugy	Froideville	Montheron	Morrens	Cheseaux	Bretigny
Di, 24.07				9h15		
Di, 31.07			10h30			
Di, 07.08	9h15					
Di, 14.08					10h	
Di, 21.08						10h30
Di, 28.08		9h15				

Kids Games du 7 au 12 août, à Renens

Jeux, animation biblique, sports pour les enfants de 7 à 14 ans en tant que participants et pour les jeunes dès 15 ans en tant que aide-coach, arbitre, bénévole. Il y a de la place pour tous les âges !
Inscriptions et informations sur ouest-lausannoise@kidsgames.ch

Jardins de l'été

Les lundis 4, 11, 18, 25 juillet et 8, 15 août de 19h30 à 22h, des paroissiens et paroissiennes du Haut-Talent et de Cheseaux-Romanel vous accueillent dans leur jardin pour un apéritif convivial !
Plus d'informations sur notre site internet www.lehauttalent.eerv.ch

Lettre de nouvelles – été 2022

Recherchons volontaires pour mise sous pli et distribution à la main et à pied, de boîte en boîte à la place de la Poste.
Ce que nous offrons : convivialité, fitness, occasion d'un service discret mais extrêmement précieux. Annonce auprès de
Mme Dominique Laperrière : dominique.laperriere13@gmail.com

Blé - Pain - Prochain à Morrens
Petit déjeuner du 7 mai

© Texte : Anne-Marie Bolinger - Photos : André Tschanz

Vendredi matin, la préparation du petit déjeuner post-covid devait démarrer dans l'euphorie. En effet, le four à pain de Morrens est maintenant équipé d'un pétrin électrique. Toutes les différentes pâtes seront désormais pétries dans la machine, mettant fin à plus de trente ans de laborieux pétrissage à la main.

Mais il faut d'abord rôder de nouvelles habitudes.

Première surprise, le levain préparé la veille et posé sur le nouvel appareil s'est révélé plus réactif que prévu, il a débordé, inondant, crépissant, les pavés et le pétrin. Mais il en faut plus pour décourager les vaillants bénévoles qui, après le nettoyage, entament les différentes phases de la fournée, curieux d'abord de voir quelle allure auront les pâtes ainsi travaillées. Le moment de vérité, c'est le façonnage des miches de la première fournée... pas terrible ! ça colle, ça ne se laisse pas former, le résultat est assez bizarre, un peu avachi ! Le diagnostic est sans appel : il faut revoir les proportions. Aussitôt dit, aussitôt fait, la suite des opérations est de plus en plus conforme aux anciennes habitudes. Les pains, les tresses semblent aussi appétissantes que de coutume. La dégustation, après l'aménagement de la grande salle, finit de nous rassurer. Et le lendemain, quel plaisir d'accueillir nos hôtes, de retrouver tant de sourires et de bonne humeur autour du petit déjeuner ! Toute l'équipe remercie chaleureusement les personnes qui nous ont honorés de leur sympathique présence, et vous donne déjà rendez-vous le 24 septembre pour le petit déjeuner de l'automne. Pour finir, encore un immense merci à la Municipalité : en acceptant de financer l'achat de ce pétrin, elle facilite grandement l'organisation de cette activité qui anime le village certains samedis matin. ■

Intégration de Morrens aux Villages Solidaires ?

Vendredi 10 juin s'est tenue une séance d'information auprès de la population de 55 ans et plus de Morrens afin de vérifier l'intérêt de cette dernière pour rejoindre le projet « Villages Solidaires » de Cugy et Bretigny-sur-Morrens. La démarche communautaire lancée en septembre 2019 pourra voir un agrandissement avec l'intégration des habitants de Morrens dans les dernières phases de la méthodologie. Dans le but de dresser un état des lieux de votre qualité de vie et d'entendre vos envies et besoins sur des activités qui favoriseront le renforcement du lien social entre les trois communes, une équipe d'animation de Pro Senectute Vaud mènera cet été une enquête auprès des personnes intéressées.

Si ces entretiens vous donnent envie, et si vous avez des idées à partager, prenez contact avec :
Boglarka Rengei (Boglarka.Rengei@vd.prosenectute.ch)
Federica Caggia (federica.caggia@vd.prosenectute.ch)

Délai : fin août 2022. ■

Fiduciaire Staehli SA

un éventail de services à votre disposition

Fiduciaire Staehli SA
Ch. de la Vignettaz 7 – 1054 Morrens
Tél.: +41 21 867 13 13 – Fax: +41 21 867 13 19
info@fiduciaire-staehli.ch – www.fiduciaire-staehli.ch
Membre de Fiduciaire I Suisse – USPI
Experts Réviseurs agréés ASR

Course du Four
Edition chaude chaude chaude...

© Texte et photos : Arts et Loisirs

Cette édition du 18 juin 2022 l'aura été, chaude ! À tous les points de vue...

La dernière a pu être organisée en 2019, puis le Covid est passé par là. Il a fallu attendre la levée des mesures et ce fut assez chaud de mettre sur pied cet événement. Heureusement, la société locale Arts & Loisirs est composée d'une équipe très motivée.

Pas à pas, nous sommes parvenus à lancer cette Course du Four 2022, incontournable manifestation de notre village. Un autre coup de chaud nous attendait : la canicule.

Les journaux télévisés français y sont allés fort : annulation de certaines manifestations sportives en raison de la chaleur. L'effet n'a pas tardé, car nous avons reçu aussitôt après cette annonce un lot de désistement sur les inscriptions enregistrées. Notre météo locale n'avait pourtant rien à voir avec celle de la Gironde. Avec nos presque 700 mètres d'altitude, les températures annoncées ont été effectivement élevées (31°), mais pas de quoi s'affoler ni évoquer une annulation.

Quelques mesures ont été évidemment appliquées, et dans des délais très courts : installation de ravitaillements supplémentaires – arrosage des coureurs sur deux points de passage et dans la zone de départ, distribution gratuite d'eau sur plusieurs zones.

Dès 14 h 30, ce sont 145 coureurs qui ont ainsi courageusement relevé le défi. C'est moins qu'attendu, mais la motivation et la joie de vivre manifestées par tous les participants faisaient plaisir à voir et nous réchauffaient le cœur (si besoin était). Seuls deux petits coups de chaud ont été signalés à nos Samaritains, aucun autre incident n'étant à déplorer.

Cette année, les lauréats du Prix des écoles sont la classe 1-2P de M^mes^ Sylviane Beutler et Pauline Chablaix (8 participants sur 18 élèves = prix 200.–) et la classe 6P de Benjamin Vuffray à Cugy (8 participants sur 22 = prix 100.–).

Après ces beaux efforts, les sportifs et leur famille ont pu déguster les magnifiques tartes et pizzas préparées au four banal de la place du Village (sans doute le point le plus chaud de la course...).

Le comité tient à remercier chaleureusement nos sponsors. Ils nous sont fidèles et indispensables. La course étant gratuite, elle ne pourrait avoir lieu sans leur indéfectible soutien, qu'il soit financier ou matériel.

Nos chaleureux remerciements s'adressent également aux nombreux bénévoles qui permettent le bon déroulement de la manifestation. Vous en aurez aperçu partout : commissaires de course – sur l'aire de départ – cyclistes accompagnant les coureurs – sous la tente du chronométrage et bien sûr, sous la cantine et au four. Il en fallait du courage pour travailler du matin au soir dans la chaleur et la fumée. Merci à toutes et tous.

Force et courage sont sans doute la devise de Valérie, Stéphane et Amélie de notre comité. On les a vus partout dans les tâches les plus pénibles et sans repos. Les autres ne sont pas en reste. La grande classe (on fera mieux la prochaine fois, promis).

Un très grand merci encore à la société de Jeunesse de Morrens, qui nous a fourni les renforts nécessaires au four et pour notre « Plan Canicule », ainsi qu'aux employés communaux et à la Municipalité pour leur précieuse assistance.

Rien de tel pour nous motiver pour la prochaine édition.

Les résultats globaux et photos sont disponibles sur notre site : https://www.coursedufour.ch ■

Publicité

Bezençon Arts MÉNAGERS Sàrl

Vente et réparation toutes marques

Christian Bezençon
Ch. du Marais 4
1032 Romanel

Tél. 021 731 43 51
Fax 021 731 43 86
info@artsmenagers.ch

FLEURY HABITAT CONSEILS
POUR UN LOGEMENT SAIN ET DURABLE

- *Diagnostics amiante*
- *Rénovations, transformations*
- *Assistance sur chantiers*
- *Enduits à la chaux et d'argile*
- *Isolations*
- *Matériaux naturels sains et durables*

Didier Fleury- 1054 Morrens- 079 206 61 64
info@fleury-habitat-conseils.ch

acquar'elle & lui
Institut

Au plaisir de prendre soin de vous...

Sandrine Noger
Esthéticienne CFC
Pl. des Balances 11
1040 Echallens
021 881 60 95

acquarelle.ch

Tornay Electro Systèmes Sàrl

Chemin du Moulin 2 ♉ 1053 Cugy
021 882 18 28 ♉ info@electro-systemes.ch

- **Electricité**
- **Swisscom TV**
- **Téléréseau**
- **Dépannage**
- **Systèmes alarme Jablotron**

Repas des aînés

© Texte : Carlos Brito - Photo : Frédéric Staehli

Le 18 mai a eu lieu à la Salle Davel le traditionnel Repas des aînés vers midi. Pandémie oblige, la date avait d'abord été retardée, puis finalement fixée par la Municipalité. La société locale « Les Potes » est constituée d'une équipe de copains qui aiment cuisiner et qui apprécient la bonne chère.

À noter que les participants sont invités par la Commune dès 75 ans révolus. Soixante personnes ont répondu présent à l'invitation et soixante-cinq assiettes ont été servies. François Coderay, Pierre-Alain Michon, Jean-Jacques Chervet, Christian Bezancon, Werner Reist, Didier Beuchat et Louis Yerly formaient l'équipe en cuisine. Les secrétaires municipales M^mes^ Valérie Zumbrunnen Villars et Véronique Forest, ainsi que la Syndique et les Municipaux ont assuré le service à table. Le menu : après quelques roulades et taillés aux greubons en amuse-bouche, l'entrée consistait en un mini vol-au-vent, suivi de joues de porc marinées avec légumes et gratin dauphinois. Pour le dessert : duo de meringues sur un lit de crème double et terrine de glace. On se réjouit déjà des retrouvailles en 2023 !

Le discours de la syndique M^me^ Sandra Hulaas avant le repas

Mesdames, Messieurs, chers Aînés,

Au nom de la Municipalité et de tout le personnel communal, j'ai le plaisir de vous accueillir pour le traditionnel Repas des aînés. Nous sommes vraiment très heureux de vous retrouver à cette occasion après deux ans d'interruption pour les raisons que vous connaissez.

D'habitude, nous vous faisions un petit tout d'horizon sur la marche des affaires communales. Après le résultat du vote de dimanche dernier sur le refus de l'augmentation du taux d'impôt communal, nous ne voulons pas aujourd'hui nous attarder sur la polémique liée à la construction de la salle polyvalente. On vous parle habituellement de salle de gymnastique, d'UAPE, de salles de classes, de modulaires en tout genre et vous vous demandez peut-être à juste titre : mais que fait cette Municipalité pour nous, les aînés ?

Alors voilà des nouvelles toutes fraîches :

La Municipalité a fait une demande d'adhésion au projet Villages Solidaires auquel ont déjà adhéré les communes de Cugy et Bretigny. **Villages Solidaires** est un projet chapeauté par Pro Senectute pour les aînés dès 55 ans : il s'agit de créer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans un village ou un quartier.

Son originalité ? Encourager les habitants, et en particulier les plus âgés, à influer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies. Il y a une quantité d'activités et d'occasions de rencontres et de partages sous la forme de jeux, de débats, de cours de langue, d'informatique, de sorties nature ou culturelles qui sont proposées au terme de ce processus ; chacun y va selon son envie et sa disponibilité. Je vous invite à consulter le calendrier que j'ai mis sur les tables.

Il s'agissait aussi pour nous de donner une suite à l'As de Cœur, ce groupe de jeux qui se réunissait tous les lundis après-midi dans cette buvette et qui avait vu le jour grâce à l'initiative et l'investissement de Lysiane et Jean-Luc Husson.

Je peux vous assurer que lors de l'inauguration du local de ce groupe d'aînés à Cugy vendredi dernier, j'ai été accueillie par plein de personnes souriantes et dynamiques. Et rassurez-vous : il est prévu d'organiser également des activités à Morrens.

J'ai deux bonnes nouvelles : le groupe des habitants de Cugy et Bretigny est favorable à notre intégration dans le projet, de même que les Municipalités des deux villages et nous pourrons bénéficier rapidement de cette démarche participative.

Dans un premier temps, nous allons vous faire parvenir un tout-ménage et vous inviter à une soirée d'information. Elle aura lieu le vendredi 10 juin à 17 h 30 à la buvette de la Salle Davel. J'espère que vous y viendrez nombreux.

Le deuxième projet qui vous concerne tout particulièrement est notre projet d'installation de bancs publics. Nous avons travaillé avec une délégation de Chante-Bise pour définir quel modèle de banc il faudrait prévoir pour des personnes à mobilité potentiellement réduite. M^me^ Sylviane Perrin, ici présente, a fait partie des testeuses de bancs. Nos employés communaux fabriqueront également plusieurs bancs et tables en bois pour les emplacements moins urbains.

Dans la foulée, nous avons imaginé des circuits pédestres pour favoriser la mobilité.

J'ai confié ce dossier à mon collègue Frédéric Staehli et nous avons redéfini hier soir les emplacements de ces bancs, qui vous permettront de faire des tours dans le village avec des possibilités de repos et de contemplation du paysage. Il n'y a pratiquement plus qu'à les commander ou les fabriquer et à les installer !

J'espère que ces projets vous auront mis en appétit. Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent repas et un agréable moment passé en bonne compagnie. ■

Notre nouvelle pasteure : Brigitte Vulliamy

© Texte : Simone Riesen - Photo : collection de famille

Depuis le 1er septembre de l'année dernière, Brigitte Vulliamy occupe un poste à 100 % à la paroisse du Haut-Talent.

Bref portrait de celle qui va nous aider à prendre soin de nos âmes.

Originaire de Missy, Mlle Thévoz de son nom de jeune fille est née à Lausanne où elle suit sa scolarité et ses études de théologie.

Son engagement dans les JP (Jeunes paroissiens) et les camps de catéchisme – qu'elle a adorés – lui donne l'envie d'étudier la théologie, non sans avoir hésité avec la psychologie. Finalement, toutes les voies possibles qui s'offrent à une licenciée en théologie font pencher la balance. « C'est une chance d'avoir eu la possibilité d'étudier, je ne l'oublie pas. »

La foi est une affaire de famille : « Je suis tombée dans la marmite petite ! » Sa mère pratique à l'Eglise nationale alors que son père est engagé dans l'Eglise libre, les deux sans dogmatisme, laissant la liberté de pensée à leur entourage.

Pour mieux cerner la personnalité de Brigitte Vulliamy, précisons que pendant ses deux dernières années d'études, elle travaille un an pour le bureau romand de Peace Brigades International, une organisation non gouvernementale qui milite en faveur des droits humains. S'ensuivent des petits boulots qu'elle accomplit tout en rédigeant son mémoire.

Sa licence obtenue, Mme Vulliamy suit sa formation pastorale sans être encore sûre de vouloir endosser l'habit de pasteure, ce qu'elle fait finalement, d'abord à Payerne puis à Chavornay.

Elle fonde une famille et suit son mari au Val-de-Travers plusieurs années avant de revenir dans le monde du travail à Lausanne.

« L'Eglise a changé, de nombreux défis sont à relever, il existe un grand potentiel à développer, des fonctionnements à questionner. Des projets concrets doivent être trouvés pour la paroisse afin de rassembler les gens et qu'ils s'y sentent bien. Je veux ranimer le feu mais je suis encore en phase de découverte de cette paroisse, de son passé afin de mieux imaginer l'avenir. »

Des partenariats sont déjà en place comme celui de Villages Solidaires. Elle veut en développer de nouveaux dans l'idée de créer du lien, aller à la rencontre des autres et anticiper leurs besoins. Gageons que son dynamisme devrait faire des miracles !

Le Conseil de paroisse doit également trouver un mode de fonctionnement optimal, avec une réflexion sur les forces disponibles. Dans ce domaine, à noter qu'un secrétariat professionnel a été mis en place avec l'engagement de Sylvie Joye à 10 % pour la paroisse du Haut-Talent qui travaille déjà avec celle de Cheseaux-Romanel.

Ce qui tient particulièrement au cœur de Mme Vulliamy : le pôle enfance-familles. Elle veut aller à la rencontre des personnes en rupture avec l'église, toutes générations confondues. Très engagée dans cette réflexion, elle tient à trouver des pistes amenant à un « partenariat spiritualité - religion » accompagné d'une présence et non se contenter de réciter une prière. « Je veux mettre la richesse de la foi chrétienne en avant, sans jamais l'imposer. Le jugement est l'affaire de Dieu, pas la nôtre. Je suis ouverte aux propositions d'échanges pour comprendre pourquoi le Dieu dont on nous a parlé est parfois si différent des textes. »

Et laissons-la conclure : « Dieu n'est pas un distributeur automatique ». À méditer ! ■

Josiane Michod, présidente des Beaux-Arts du Lyceum Club de Lausanne

© Texte et photos : Carlos Brito

Dans ce vaste atelier sis à l'historique ferme de La Dîme, on a tôt fait de saisir que Josiane Michod peint comme elle respire. Crayon, encre, aquarelle, acrylique, huile, lui offrent la possibilité de s'exprimer dans de multiples directions. Ses œuvres occupent tout l'espace.

L'artiste peintre nous fait voyager et rêver, plaçant l'abstraction au centre de son art. Les impressions fugaces de l'instant présent, l'imprécision revendiquée (beauté du flou), fixent l'éphémère. Josiane Michod capture la lumière changeante et les impressions qui en découlent. On devine le lac, le ciel, les nuances des couchers de soleil, la mer, l'organique. Le côté irréel nous fait penser à Monet ou Seurat, mais dans une approche plus contemporaine. Développement d'une nouvelle technique. D'un trait, la couleur est giclée sur une feuille de papier mouillée. S'ensuit l'application de pigment, au pinceau presque sec. L'encre se laisse absorber, le geste maîtrisé, l'énergie spontanée fait surgir l'émotion. L'artiste travaille aussi beaucoup l'aquarelle, une technique extrêmement gratifiante : plus on y a recours, plus l'imagination s'en trouve stimulée… « Un hasard contrôlé », clarifie-t-elle. Autre technique de prédilection : le travail à la feuille d'or, qui confère aux toiles une touche lumineuse. Le brou de noix et l'œuf sont aussi mis à contribution. Paradoxalement, les tableaux à l'encre de Sennelier exaltent les jaune, orange et bleu, sans nuire au naturel.

L'élan artistique amènera cet automne Josiane Michod au Forum de l'Hôtel de ville de Lausanne, du 21 novembre au 3 décembre, pour une exposition avec quatorze femmes artistes : treize peintres et une sculptrice. Initiatrices du projet, les artistes sont invitées à développer le thème « Nature ». Le vernissage aura lieu le 24 novembre à 18 heures. Deux écrivaines – Sabine Dormond et Hélène Sufferey – animeront également cette soirée (entrée libre).

Josiane Michod évoque sa nouvelle fonction de présidente des Beaux-Arts du Lyceum Club de Lausanne. Fondé à Londres en 1903 par Constance Smedley, l'objectif de cet aréopage était d'offrir aux femmes des lieux pour des rencontres amicales, culturelles et sociales. Palliant un manque, le Lyceum Club connut d'emblée un succès réjouissant ; les « clubs » étaient en effet jusqu'alors strictement réservés aux hommes.

C'est en novembre 1912 déjà que furent fondés les trois premiers Lyceum Clubs de Suisse (à Genève, Lausanne et Berne). Neuf autres clubs helvétiques devaient voir le jour au fil des années. Regroupées en cinq sections (Beaux-arts, Lettres, Musique, Sciences sociales/humaines et Artisanat, chaque section ayant sa présidente), les membres se réunissent les vendredis après-midi de 14 heures à 18 heures pour des activités culturelles diverses (conférences, concerts, etc.) auxquelles le public est parfois convié. La section Beaux-Arts vise à regrouper des femmes artistes tant professionnelles qu'amatrices. Elle peut intégrer également toute femme ayant un intérêt général pour les Beaux-Arts. « On recrute de nouvelles membres ! » précise Josiane Michod. La Maison de la femme est à Georgette. Une boutique Noël est instaurée en fin d'année. Jumelé avec celui de Fontainebleau, le groupe de Josiane Michaud était en partance pour aller rencontrer avec ses complices romandes et alémaniques les dames du Lyceum marocain.

Programme du Lyceum Club de Lausanne pour 2022 : **https://lyceumclublausanne.ch** ■

Publicité

Boucherie Charcuterie

Grandjean

www.boucherie-grandjean.ch

Spécialités de campagne

Tél. 021 731 12 87

1033 Cheseaux

Charcuterie Vaudoise – une garantie de qualité

Notre meilleure référence: LA QUALITÉ

Ecole de Danse

www.samanthadanse.ch

Ch. Du Vieux Moulin 8

1054 Morrens

021 731 27 07

amantha

Construction – Terrassement – Transformation – Tapis bitumineux – Enrobé

RISSE SA

Jérome 079 213 35 38

Marc 078 743 99 41

Ch. du Coteau 3 – 1053 CUGY (VD)

Tél. 021 731 22 32 – Fax 021 732 10 96

risse_sa@bluewin.ch

Cemorfose Sàrl Beauté & Bien Être

Soins Cosmétiques & Esthétiques naturels

Prestations pour toute la famille en Institut

Chemin du Crochet 9, 1054 Morrens

+41 79 206 83 06 www.cemorfose.com

Soins visage / Epilation à la cire / Artiste Make-up

Onglerie / Pédicure / Cosmétiques Naturels Suisse

Jardinerie

Fleuristerie

Hämmerli SNC

Ch. du Bouzenet 2

1033 Cheseaux

Tél. 021 731 13 39

Fax 021 732 13 42

pierre.hammerli@bluewin.ch

www.hammerli-fleurs.ch

1053 CUGY

carrosserie scheidegger / jaccottet

Carrosserie Scheidegger & Jaccottet SA

Route de Bottens, 9 - 1053 - Cugy

021 731 36 49 - 021 731 37 18

Fax: 021 732 11 56

ECONOMIQUE !

Le débosselage alternatif sans peinture

Ecologique – rapide – préserve la peinture d'origine

Pour tous les coups de porte et dégâts parking en tous genre, toit plié par la neige, véhicule grêlé, etc.

Réparation toutes marques et tous travaux de carrosserie. Véhicule de remplacement

Restaurant

Au Major Davel

Stève et Marie Meyer

Ch. de l'Orme 2 - 1054 Morrens

Tél. 021 731 11 16

Fermeture dimanche et lundi

Jardi-net

- Taille
- Entretien
- Gazon
- Haie
- Aménagement
- Plantation

Frédéric Suard

Jardinier-paysagiste

Av. de la Chablière 6

1004 Lausanne

également à Morrens

021 646 63 52

078 667 50 98

frederic@jardi-net.ch

www.jardi-net.ch

Dans l'atelier d'Anne Burnand

© Texte et photos : Carlos Brito

Ce numéro de La Feuille de l'Orme *vous emmène dans l'univers d'Anne Burnand, l'occasion de découvrir ses influences et sa technique picturale.*

Artiste peintre née sous le signe astrologique du Verseau – le porteur d'eau – ascendant lion, son travail reflète sa spontanéité et son énergie créative. Cette adepte de la peinture à l'huile pour un résultat « aérien » explore actuellement le potentiel du sable sur ses toiles, ce qui lui permet d'explorer de nouvelles possibilités : des formules lumineuses impliquant des techniques familières pour produire des images très variées. Elle nous livre des paysages oniriques, des intérieurs colorés et des thématiques évocatrices de natures mortes et du bleu Léman. Le beau n'y est jamais le simple, mais plutôt le complexe simplifié. Forte d'une expérience humaine riche, elle parvient à retranscrire un autre imaginaire avec une maîtrise acquise pendant les cours de peinture donnés par Chantal Moret à Fribourg, et plus récemment avec Nathalie Perler.

Rencontre à Morrens avec une artiste qui sait puiser dans la richesse du canton de Vaud pour dialoguer avec la sensibilité du spectateur (saviez-vous que la famille Burnand possède un ancêtre commun avec le célèbre peintre naturaliste que fut Eugène Burnand, 1850-1921?)

Évoluant dans les arts visuels, en quoi votre expérience professionnelle dans l'enseignement scolaire et sportif, l'éducation et surtout dans la communication et le relationnel a-t-elle influencé votre production artistique ?
J'ai toujours évolué dans un milieu professionnel où les enfants étaient très présents. Cela m'a permis de conserver une certaine spontanéité et beaucoup de fraîcheur dans mes élans artistiques. La manière qu'ont les enfants d'aborder l'acte de peindre a inspiré mon « lâcher prise » qui est très important dans le processus artistique. J'ai posé les pinceaux en 1987 à la naissance du premier de mes deux fils parce que ces naissances représentaient pour moi mes plus belles créations. Elles incarnaient le miracle de la vie. Et, étonnamment, cette prise de conscience m'a momentanément enlevé l'envie de créer un autre univers ; je n'en avais tout simplement plus besoin. J'ai, en revanche, ressenti l'envie de peindre aussitôt que mes deux fils ont volé de leurs propres ailes.

Vos voyages ont-ils inspiré votre création ?
Non. Mes voyages sont mes regards permanents portés sur la nature et sur l'énergie qui s'en dégage entre les éléments visibles.

Quel endroit sur terre est le plus tourné vers l'art ?
Les milieux naturels qui respirent, inspirent l'harmonie et la beauté sauvage.

Expliquez-nous votre parcours, comment vous est venue l'envie de peindre ?
Enfant, je dessinais souvent et abondamment. Durant mes années primaires et secondaires, j'avais toujours des remarques très positives de mes enseignants et de mes camarades de classe sur mes créations, si bien que j'ai suivi quelques cours facultatifs de peinture à l'huile au Collège Calvin. Ce fut une étape importante dans ma vie de jeune fille, durant laquelle j'ai découvert la magie de la peinture, la force créatrice et le bonheur d'encadrer mon premier tableau (Modigliani) que l'on m'a proposé, à plusieurs reprises, d'acheter. Je l'ai conservé à Morrens.

Quel est votre processus de création ? Faites-vous des études préparatoires ?
Je procède de deux façons opposées : l'une est spontanée et instinctive sans modèle de départ ; l'autre correspond à une démarche éveillée, le rêve éveillé que je peins ensuite. Comme disait Van Gogh : « Je rêve mes peintures, ensuite je peins mes rêves. » Il m'arrive d'ailleurs souvent de m'inspirer d'un tableau existant ou d'une photo auxquels je pense intensément nuit et jour. Cette obsession me travaille passablement. Puis je commence à peindre avec cette forte tension en moi mais, progressivement, je m'en éloigne pour suivre ma propre inspiration. Et là, je me libère.

Quels matériaux et techniques utilisez-vous ?
J'utilise essentiellement de la peinture à l'huile. Il m'arrive de jeter une poignée de sable sur des points de colle, ce qui correspond à d'excellents points de départ pour créer un nouvel espace imaginaire.

Quelles couleurs dominent vos créations, et pourquoi ?
Le bleu. Peut-être parce qu'il représente au mieux l'eau, élément naturel qui m'apaise, me parle, me bouleverse et m'inspire.

Quand savez-vous qu'une œuvre est terminée ?
Comment commencer un tableau et comment terminer un tableau sont des passages très délicats, parfois angoissants et compliqués. Le début d'une œuvre correspond immanquablement à un déséquilibre. S'ensuit un fragile équilibre qui doit me toucher et me plaire. Commence alors l'éloignement de cinq minutes ou cinq heures afin d'atteindre un jugement plus objectif pour que je repère la faille, la répétition inutile, le trouble ou l'évidence trop simpliste. Ainsi je corrige, recule, corrige, avance, corrige, etc., jusqu'à ce que plus rien ne bouge et me dérange. Il m'est arrivé malheureusement de massacrer de magnifiques tableaux que j'ai outrageusement corrigés par excès de zèle.

À quoi ressemble votre lieu de travail ?
Mon atelier ressemble à une chambre polyvalente. Ma petite-fille y vient dormir, le chat adore y faire ses siestes sur le bord de la fenêtre.

Nommez vos trois artistes préférés !
Van Gogh, Hodler, Nicolas de Staël.

Quel est votre plus fort souvenir d'enfance ?
L'amour inconditionnel qu'un animal a pu me donner. Je pense à notre chien Atila, à mes chats qui dormaient dans mes berceaux de poupées et aux chevaux que j'ai côtoyés en promenade.

Qu'est-ce qui vous rend heureuse ?
Quelle est votre devise dans la vie ?
Lorsque je contemple des enfants et des animaux qui sont heureux, aimés et en harmonie avec leurs besoins fondamentaux. Sensible à la cause animale, je fais don de la vente des colliers que je confectionne à plusieurs associations. Ma devise : « Aide-toi et le ciel t'aidera ! »

Comment voyez-vous l'avenir de votre travail artistique ?
Dans un contexte de reprise ?
J'aspire à créer toujours davantage et toujours mieux. Oser créer de grands tableaux avec confiance, élan et sobriété. J'aimerais suivre régulièrement des cours de peinture et mon rêve serait d'ouvrir une école de peinture pour les jeunes et les adultes à Morrens... puis exposer leurs œuvres au village, en hiver. ■

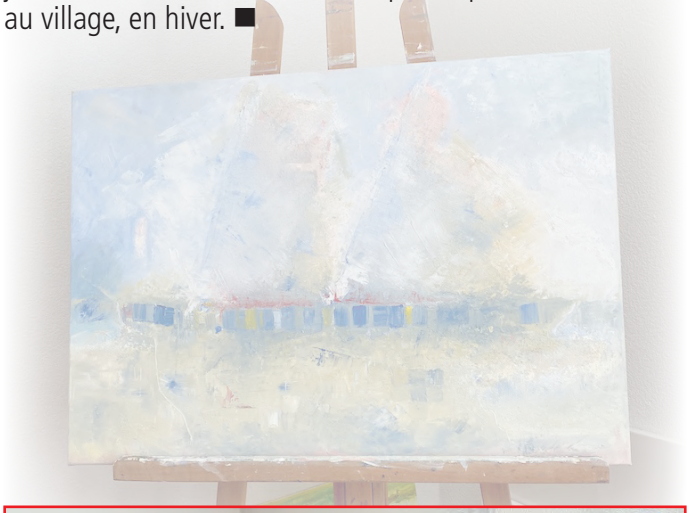

Point fort - Concetta Marino

Concetta Marino à Visarte.jura

© Texte et photos : Carlos Brito

Dans son atelier, l'artiste peintre morrennaise évoque la reprise de ses projets, au sortir de la pandémie.

Concetta Marino a été sélectionnée pour la 19e édition de Visarte.jura, avec vingt-trois autres artistes de la région. Comme il y a deux ans, l'exposition se déroule dans l'ancienne usine Condor, à Courfaivre (cette fois en deux temps, du 7 au 22 mai et du 20 août au 4 septembre prochains, la friche industrielle en pleine réhabilitation ne pouvant offrir qu'une partie de ses espaces). Concetta Marino a figuré dans le premier volet. L'expérience avec les propriétaires est pérennisée sous la forme d'une nouvelle association – « Aux Arts ! » – dans le but de poursuivre ses activités culturelles.

Visarte.jura est un groupe régional de Visarte.suisse qui existe depuis 1979. Il se bat pour la visibilité des arts visuels dans le Jura et soutient ses artistes, dont quarante-cinq sont membres actifs. Visarte.jura organise depuis 1983 sa propre Biennale.

Chambre 208 à l'Hôtel Mercure de Delémont

La région delémontaise compte de nombreuses entreprises. Leurs activités réclamant de nouveaux hébergements dans le segment du tourisme d'affaires, le choix s'est porté sur la marque Mercure du groupe français Accor. L'établissement (ouverture : juin 2022) gardera un fort caractère jurassien. Ainsi, une paroi du hall d'entrée fera référence à l'horlogerie (réalisation : Ecole des métiers techniques de Porrentruy). Les chambres seront également empreintes de la culture artistique régionale, quarante-quatre d'entre elles exposant des artistes sélectionnés. La chambre 208 portera le nom de Concetta Marino, dont une création a été retenue pour une exposition pérenne.

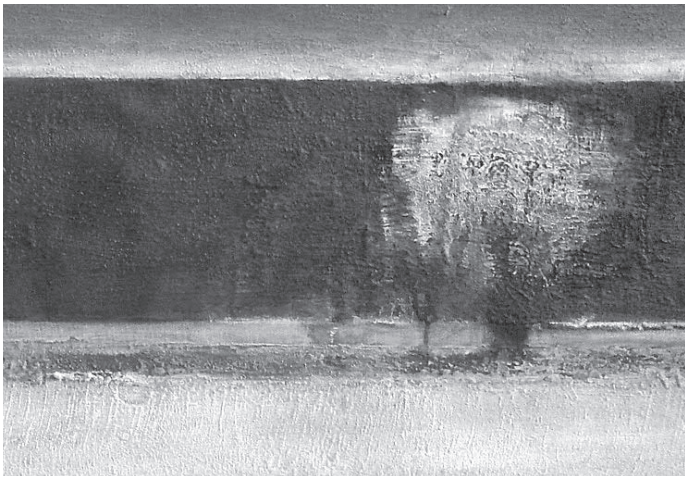

Concetta Marino est née à San Angelo dei Lombardi et a vécu au Noirmont (JU) de 1964 à 2007. Elle s'est établie à Morrens en 2007, où elle a son atelier. *La Feuille de l'Orme* s'est déjà fait l'écho de ses activités comme artiste peintre à plusieurs reprises (notamment dans le numéro 158, à propos de son exposition « Le rouge de Pompeï » (Noirmont, 2019). L'artiste s'est félicitée de pouvoir accueillir Sandra Hulaas (actuelle syndique) et son époux, ainsi que la Dresse Catherine Wyss venus de Morrens. Selon ses propres paroles, ses toiles peintes à l'acrylique – grands, moyens et petits formats – sont « un hymne cohérent à l'exploration de la couleur et de la lumière ». ■

Publicité

Collecte déchets ménagers à domicile

(verre usagé, vieux papier, pet, électroménager, habits, huiles usagées, carton, capsules en alu, bouteilles de lait, aluminium, fer-blanc, pile, batterie, sagex, tube néon, ampoule, peinture, déchets compostables)

Collecte déchets végétaux à domicile

(gazon, branches, mauvaises herbes)

Évacuations en tout genre

(évacuation de cave, évacuation de galetas, véhicule, métaux, bois, gravats, meubles, etc.)

Mes tarifs :

Forfait pour collecte de déchets à domicile

45.- par mois pour 2 passages
495.- par année pour 2 passages par mois

Prix spécial retraités

30.- par mois pour 2 passages
330.- par année pour 2 passages par mois

Prix pour collecte de déchets végétaux

Sur demande pour forfait par mois ou par année

Prix pour évacuations en tout genre

Prix sur demande

Prix pour transports en tout genre

Prix sur demande

Réseaux sociaux et droit suisse

© Texte : Carlos Brito - Photo : DR
(Cf Berne, 09.10.2013)

Les réseaux sociaux comme Twitter, les blogs ou Facebook posent de nouveaux défis dans le domaine du droit, mais il n'est pas utile de créer une loi spéciale pour y répondre. Telle est la conclusion d'un rapport du Conseil fédéral sur l'état de la législation en matière de réseaux sociaux en réponse au postulat Amherd transmis par le Conseil national. La question de savoir si de nouvelles prescriptions sont toutefois nécessaires dans divers domaines doit faire l'objet d'un examen plus détaillé. C'est le cas notamment de la responsabilité civile des exploitants de plateformes et des fournisseurs ainsi que de leurs obligations selon le droit des télécommunications.

Intitulé « Cadre juridique pour les médias sociaux », le rapport du Conseil fédéral constate que, sur la base des expériences faites jusqu'ici, le droit suisse ne présente pas de lacunes importantes. Les règlementations générales, inscrites dans les lois existantes (par exemple la Loi sur la protection des données ou le Code civil), valent aussi pour les réseaux sociaux (source : admin.ch/gov).

La réalité en 2022 : appels à la violence, théories du complot et censure. Les réseaux sociaux ont beaucoup de pouvoir. La Suisse, elle, semble miser sur le discernement de ses citoyens.

L'avis de Stéphane Koch, digital literacy coach :

Comment internet peut-il s'inscrire en démocratie ?
Chacun a le droit d'exprimer une opinion – même durement – mais de façon correcte. La liberté d'expression n'est pas un argument recevable quand on porte atteinte à la dignité humaine. Même si aujourd'hui, on peut considérer que les réseaux sociaux sont parfois laxistes dans le traitement des plaintes des utilisateurs·trices, ou même de la désinformation qui circule au sein de leurs canaux, le cadre légal auquel ils sont soumis va évoluer. En 2023, le Digital Service Act (DSA) va forcer les plateformes à traiter les plaintes pour les différents types d'infractions pénalement répréhensibles dans un laps de temps limité. Si les plateformes devaient faillir dans cette tâche, alors les sanctions pourraient être extrêmement sévères, jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires. Cette avancée impliquera aussi que les autorités des pays concernés aient le cadre juridique adéquat et les ressources nécessaires pour traiter les cas qui leur seront transmis. Mais le travail de la justice doit aller de pair avec une sensibilisation des citoyens à adopter un comportement responsable dans leurs échanges en ligne.

Twitter a suspendu le compte de Donald Trump à l'époque de sa présidence ! Était-ce une bonne décision ?
Oui, fort heureusement, les réseaux sociaux ont la possibilité légale de suspendre un compte. Trump était clairement en infraction avec les conditions générales d'utilisation qu'il s'était engagé à respecter lors de son inscription sur la plateforme. Tout président qu'il était, il n'en demeurait pas moins un utilisateur de la plateforme, et donc soumis au même règlement que les autres utilisateurs. Il faut se rappeler qu'avant le 6 janvier 2021, date à laquelle des manifestants sont entrés de force dans le Capitole, il avait diffusé plusieurs messages qui avaient été considérés par Twitter comme des appels à la violence. Il avait ensuite continué à essayer de mobiliser ses supporters et à affirmer que l'élection lui avait été volée, ce qui a amené au final à la suspension de son compte, et ceci après moult avertissements de la part de Twitter. C'est un exemple d'une décision justifiée. On attend des réseaux sociaux qu'ils aient un comportement responsable et qu'ils traitent au mieux les signalements de publications suspectes ou d'agressions en ligne. Mais, dans les faits, on reste loin du compte. Quand je leur signale de faux profils, il est rare qu'ils les retirent. On peut évaluer à environ 30 % la proportion de faux comptes ou de doublons sur une plateforme comme Facebook, sans compter les profils de personnes décédées. Autrement dit, je pense que l'on peut aisément soustraire des statistiques presque un milliard d'utilisateurs. Mais la responsabilité n'incombe pas qu'aux plateformes sociales, en Suisse par exemple, à l'heure actuelle, l'usurpation d'identité n'est pas sanctionnée au niveau pénal, et il y a un certain laxisme à sanctionner, à la hauteur du préjudice subi par les victimes, les différentes formes d'agression en ligne, dont la diffusion d'informations personnelles ou de contenus intimes sans le consentement de la personne concernée *(Revenge Porn)*. Alors qu'en Europe, la diffusion de ce type de contenu est sanctionnée jusqu'à 60 000 euros et deux ans de prison, ici les peines sont beaucoup plus légères.

Des antivax ont utilisé l'étoile jaune de la Shoah sans être condamnés, puisque même l'article 261.10 de la Loi contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie ne permet pas de qualifier pénalement ce comportement. Néanmoins, la révision du Code pénal devrait corriger certains de ces points, mais on avance très lentement quand même. Par exemple, le cadre légal du droit à l'image impose que l'on demande le consentement d'une personne avant de la prendre en photo, et qu'on le redemande à nouveau si on veut ensuite partager cette image sur les réseaux sociaux, alors que d'inscrire dans la loi de demander un consentement explicite dans le cadre d'un acte sexuel, fait face à de nombreuses oppositions.

Quel rôle pour l'État fédéral ?

Comme on a pu le comprendre, il est essentiel de mieux responsabiliser les plateformes sociales, ce que le Digital Service Act va permettre de faire. Mais il ne faut pas négliger non plus la responsabilité de l'État par rapport à l'instauration d'un cadre juridique mieux adapté au numérique. Ça va de pair.

Le Code pénal suisse peinerait-il à suivre la réalité du terrain, en particulier sur le net ?

L'évolution des réseaux sociaux a fait qu'on n'a pas d'articles qui punissent le cyberharcèlement à proprement parler malgré l'ensemble des nouveaux articles du Code pénal. La France a fait passer une loi pour sanctionner ce qu'on appelle le *doxing*: la divulgation sur internet d'informations personnelles dans le but de nuire (par exemple, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone). Chez nous, il n'y a pas vraiment d'articles à ce sujet. Une adaptation importante du cadre juridique national s'impose donc dans l'urgence. Elle ne viendra pas des plateformes. ■

Ebénisterie d'Art
Restauration
de meubles anciens & Antiquités
P. Mietta
Rte de Cheseaux 2
1054 Morrens
Tél. 021 731 16 83
079 712 70 10

Marc Filisetti, nouveau président de l'USL

© Texte : Carlos Brito

*Le 14 avril à la Salle Davel, Marc Filisetti a repris la présidence de l'Union des sociétés locales au cours de sa séance annuelle, des mains de Frédéric Staehli. Ce dernier – aujourd'hui municipal (en charge des domaines Forêts et ruisseau, Bâtiments communaux, Parcs et promenades, Cimetière) – développe également son entreprise de travaux forestiers, terrassement et génie civil à La Vignettaz/Morrens. Garagiste installé à Bretigny-sur-Morrens, Marc Filisetti a figuré dans le dernier numéro en tant que jeune entrepreneur. Aujourd'hui, c'est le président de l'USL qui s'exprime.**

Les activités des sociétés ont été stoppées par la pandémie. Quelles sont les perspectives de relance ?

Reprendre les programmes des manifestations comme avant, mais peut-être à une échelle plus modeste, ne pas prendre trop de risque la première année (le Carnaval est un magnifique exemple).

Ressentez-vous le besoin de créer de nouvelles sociétés susceptibles de rencontrer l'intérêt des plus jeunes de notre agglomération ?

Absolument pas ! Si on regarde déjà les sociétés dans le village, il y en a pour tous les goûts ! Mon envie est de faire durer les sociétés déjà présentes. Les rencontres entre anciens et jeunes – âge officiel ou ancienneté dans les groupes – n'ont pas de prix ! Les jeunes et les nouveaux habitants ne connaissent peut-être pas toutes les sociétés.

La Fête de l'Orme, c'est à la fois la possibilité de venir découvrir les sociétés et partager un repas. On passe une magnifique journée tous ensemble. La manifestation n'a pas eu lieu en 2020 comme prévu, mais elle aura bien lieu en 2022 (du samedi 3 au dimanche 4 septembre).

***** Le numéro 153 de *La Feuille de l'Orme* (automne 2018), évoquait en page 9 M^me^ Geneviève Filisetti, sa mère, et son engagement à Morrens. Celle-ci a également fait l'objet de la couverture du numéro d'été qui évoquait les précédentes Fête Davel et Fête de l'Orme avec Boby Grüter. Le Point fort (pp. 16-17) annonçait la Fête de l'Orme organisée par Marc Filisetti le 2 septembre 2018. ■

mazda
carXpert
Garage Carrosserie
Filisetti
Notre passion à votre service
Route de Bottens 1 | 1053 Bretigny sur Morrens
021 635 40 45 | www.filisetti.ch

La Fondation Leenaards et la Fondation Chante-Bise à Morrens

© Texte : Carlos Brito - Photo : Guillaume Megevand

La Fondation Leenaards soutient des projets et stimule des initiatives susceptibles d'anticiper, de questionner et d'accompagner les mutations de la société dans les domaines culturel, âge et société, et scientifique. Chaque année elle soutient près de deux cents projets – pour un montant total de 10 à 12 millions – sur l'Arc lémanique. C'est ainsi qu'après une réponse favorable, la Fondation Chante-Bise à Morrens a pu obtenir un soutien pour la mise en place de sa conciergerie sociale en 2017, avec un renouvellement en 2022 afin de pérenniser ce poste pendant trois ans.

La directrice, M^me^ Martine Staehli, nous précise que ce soutien a assuré le financement temporaire des salaires, charges sociales et frais d'exploitation pour la mise en place de ce poste, le projet entrant dans les buts de la Fondation Leenaards pour son domaine « âge et société ».

Le Conseil de la Fondation Leenaards a nommé Brigitte Rorive Feytmans à sa présidence. En entrant en fonction le 1^er^ mai dernier, elle succède à Pierre-Luc Maillefer, qui a présidé la Fondation pendant neuf ans. Docteure en stratégie et management des organisations, Brigitte Rorive Feytmans est spécialisée en gestion hospitalière, analyse des systèmes de santé et accompagnement du changement. Après une carrière internationale dans les domaines de la promotion économique, du management et de l'aide au développement, elle rejoint les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) en 2006, où elle occupe diverses fonctions de direction exécutive avant de prendre, pendant sept ans, la direction des finances.

Depuis octobre 2020, elle assume la présidence du Conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais (HCR). Elle rejoint en 2021 le Conseil de la Fondation Leenaards, puis en reprend la présidence dès le 1^er^ mai 2022.

Rencontre avec la nouvelle présidente à l'occasion de la publication d'une enquête sur la santé intégrative menée auprès des Romands et dont on espère un impact sur le système de santé

Sous votre initiative « Santé intégrative & société », la Fondation Leenaards a lancé en 2021 une enquête auprès de trois mille personnes afin de mieux comprendre leurs attentes vis-à-vis du système de santé. L'enquête a livré ses résultats en mai 2022.
Santé intégrative : de quoi s'agit-il ? Les principaux résultats recueillis ? Les principales attentes exprimées par la population face au système de santé ?

La santé intégrative est une conception de la médecine qui combine de façon coordonnée les traitements et thérapies traditionnels avec des approches complémentaires comme l'hypnose, la médecine chinoise, l'ostéopathie, etc. Elle intègre le patient dans les décisions de soins et le considère dans sa globalité, et non uniquement comme le porteur d'une maladie. Les résultats de notre enquête démontrent qu'aujourd'hui beaucoup de personnes ont déjà recours à des thérapies complémentaires, mais souhaitent que ces thérapies soient mieux reconnues et surtout mieux intégrées dans le parcours de soins. Il y a aussi des attentes pour une meilleure coordination des soins, un rôle beaucoup plus actif pour les patients et leurs proches et une meilleure connaissance de l'ensemble des orientations thérapeutiques possibles.

Les répondants à l'enquête souhaitent par ailleurs un système de santé davantage axé sur la prévention et une prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions aussi bien biologiques, psychologiques, sociales qu'environnementales. Les résultats révèlent également une préoccupation pour celles et ceux qui restent hors du système actuellement à cause des coûts.

L'enquête populationnelle amènera à la création de laboratoires citoyens. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une démarche participative où l'on réunit des groupes de personnes de tous horizons autour de problématiques bien spécifiques, par exemple comment mieux intégrer le patient dans les soins ou développer les initiatives de prévention ? L'objectif du groupe est de réfléchir à des solutions pratiques et de les tester dans des lieux de soins. C'est le sens même du mot « laboratoire ». On ne se contente pas d'émettre des idées nouvelles, on les expérimente pour montrer leur faisabilité et ensuite faciliter leur implémentation. Notre enquête a débouché sur cinq thématiques, définies par les participants, autour desquelles nous formons maintenant ces laboratoires citoyens.

Comment faire qu'une étude de recherche aboutisse à des résultats concrets qui changent la vie des gens ? Avez-vous des modèles de référence / comparaison (en Suisse ou à l'étranger) ?

C'est justement l'idée à la base des laboratoires citoyens : s'emparer des résultats d'une recherche pour y donner une suite et une forme de vie. Le modèle n'est pas né en Suisse. D'autres pays européens – la France, l'Espagne, la Belgique – ont lancé ce type d'initiative, le plus souvent autour du « vivre ensemble » dans les villes, afin de résoudre des questions comme la sécurité, la cohabitation entre générations ou entre communautés culturelles. Le principe est toujours le même : il s'agit d'aller plus loin que la seule recherche de solutions en les testant et en s'impliquant dans leur mise en œuvre. Il est toujours facile de dire ce qu'il faut faire, c'est moins facile de faire ce que l'on a dit ! C'est un peu le principe.

Parmi les répondants, 85 % ont indiqué vouloir jouer un rôle beaucoup plus actif dans leur prise en charge. Quel retour avez-vous des médecins à cette évolution des pratiques ?

Les médecins, que ce soit en pratique privée ou dans les hôpitaux, sont de plus en plus ouverts à ces attentes et à ces pratiques intégratives. La formation des futurs médecins a évolué et intègre maintenant ces aspects. On voit aussi de plus en plus d'initiatives autour du partenariat avec le patient. Tout cela est encourageant, mais l'on n'est pas encore au bout du changement. Le soin est avant tout une relation entre deux personnes, le soignant et le soigné. Dès lors, reconsidérer le rôle du soigné ne peut pas se faire sans reconsidérer le rôle du soignant et ce n'est pas une démarche facile. C'est un vrai changement de posture.

Outre la pandémie, le domaine de la santé subit depuis des décennies une hausse des coûts, en moyenne de 4 % par an. Comment cette étude pourrait-elle améliorer les résultats et l'efficience afin de contrecarrer cette tendance ?

Plus de 75 % des répondants à l'étude ont désigné leur comportement et hygiène de vie comme principal facteur de santé, et près de 80 % souhaitent un système de soins beaucoup plus axé sur la prévention. On sait cependant que la prévention est le parent pauvre de notre système de santé qui est centré sur la maladie et son traitement et non sur la préservation de la santé de la population. Or le soin est beaucoup plus coûteux que la prévention. Les attentes fortes en matière de coordination des soins vont aussi dans le bon sens. On a aujourd'hui trop d'actes inutiles, répétés, par manque de coordination et de continuité dans l'information ; trop de complications sont liées à des ruptures d'information, notamment en matière médicamenteuse. L'intégration des thérapies complémentaires peut également empêcher ou retarder le recours à des traitements médicaux coûteux.

En tant que nouvelle présidente de la puissante Fondation Leenaards depuis le 1er mai, comment voyez-vous l'avenir de cette institution à l'horizon de trois à cinq ans ? Quelles sont vos compétences qui joueront un rôle-clé ?

La Fondation va continuer à mener sa mission qui est d'accompagner et d'anticiper les changements de société en s'appuyant sur des valeurs fortes et profondément humanistes. Comme tout le secteur de la philanthropie, elle se questionne sur la meilleure façon d'agir dans le contexte actuel qui est particulièrement complexe, incertain et traversé par de graves crises. On ne peut pas rester inactif face aux enjeux climatiques, économiques et démocratiques ni face aux attentes des jeunes générations. À cet égard, nous nous questionnons sur nos modes de gouvernance et leur évolution, sur la philanthropie participative et la diversité au sein de nos différents organes. Etant particulièrement sensible à ces questions, je vais m'appuyer sur mon expérience pour accompagner au mieux ces réflexions et soutenir les démarches d'adaptation.

En 2009, les Suisses ont largement accepté l'initiative populaire fédérale « Oui aux médecines complémentaires ». La dernière enquête nationale sur la santé (2022) montre que 38 % de la population adulte ont recours au moins une fois par année à une médecine complémentaire avec des résultats positifs confirmés par les recherches scientifiques (réflexologie, tai-chi, acupuncture et autres).

Fondation Chante-Bise à Morrens

Création en 2017 avec le soutien partiel de la Fondation Leenaards d'un ensemble de treize logements sur la parcelle de terrain léguée par les fondateurs à la Fondation Chante-Bise. Ces logements de $2^1/_2$ et $3^1/_2$ pièces (entre 55 m^2 et 70 m^2), modernes et entièrement équipés, respectent les dispositions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (ascenseur, rampes, poignées, sols antidérapants dans les sanitaires, cuisines adaptées, colonnes lave-linge et séchoirs individuels). Ils offrent également un encadrement sécuritaire (interphone, fermeture automatique de la porte d'entrée). La conception du bâtiment est basée sur le développement durable, ainsi qu'une bonne qualité de vie. La construction, labélisée Minergie, porte sur quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étage et combles). Avec un loyer avec charges compris entre 1400 et 2170 francs, les logements sont attribués prioritairement aux habitants de Morrens, facilement accessible en transports publics avec les lignes TL 54 et 60.

Pour plus d'informations :
www.fondation-chante-bise.ch ■

Pompes funèbres
CASSAR SA

Incinération – inhumation
Contrat de prévoyance

P. de Mestral, adm

1040 Echallens
Tél. 021 882 23 35

Et vous,
quels sont vos projets ?

Agencement, transformation ou rénovation,
nous sommes à votre écoute.

Rendez-vous sur www.robindubois.ch

ROBIN DU BOIS
créer,
conseiller,
inspirer

la Mobilière

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Agence Echallens

Rue de Lausanne 7
1040 Echallens

Marco Foglietta

Conseiller en assurances & prévoyance
Certifié Cicero. Membre n° 19711

T 021 321 21 73, M 079 304 57 28
T sinistres 021 321 21 00
marco.foglietta@mobiliere.ch, www.mobiliere.ch/lausanne-nordvaudois

Boulangerie-Pâtisserie
Tea-Room

ouvert 7/7

CHABLOZ
Eric et Christine
Villars-Mendraz
Chavornay / Morrens

RENON

désinsectisation - dératisation
dépigeonnage

Avenue de France 73 – 1004 Lausanne

021 626 26 25

Intervention rapide
par un personnel qualifié

Rats, souris, fourmis,
cafards, guêpes, araignées,
puces, etc.

FREDERIC STAEHLI Sàrl

FS

Travaux forestiers Terrassement Génie civil

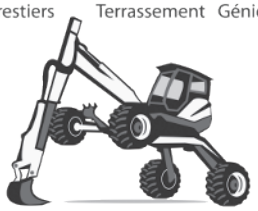

078 631 21 08

1054 Morrens

fredstaehli@gmail.com

Vente de bois de feu livré en caisse ou en vrac
CHF 140.- le stère, livraison comprise
CHF 120.- à partir de 10 stères par année

Abattage d'arbres spéciaux et élimination des souches

Vente de copeaux de bois pour le chauffage ou pour le jardin

Terrassement en tout genre, débardage, génie civil et génie forestier

BUSCH

AGENCEMENTS
MACHINAGE CNC
STANDS
TRAITEMENT DE SURFACE

Route des Biolettes 12-CH-1054 Morrens-Tél. +41(0)21 731 13 00
info@busch-sa.ch-www.busch-sa.ch

Hommage

Hommage à Germaine Chevalley

Germaine Chevalley a vécu à Morrens depuis 1956, année de son mariage avec Edmond et de son installation à la ferme en compagnie de son mari et de ses beaux-parents. Ce fut le début d'une existence à la fois régulière et marquée par les tensions inhérentes à la vie de la ferme, l'urgence des travaux à effectuer, l'inquiétude constante face aux caprices du temps. Son quotidien appartenait à un mode de vie révolu aujourd'hui : tous les travaux s'effectuaient à la main ou avec la force des chevaux. Pour une femme, la tâche était rude : il fallait travailler aux champs et s'occuper du ménage. Loin de se laisser abattre, elle a toujours fait montre d'une énergie remarquable et d'une force de travail exceptionnelle, lui permettant de compléter les revenus de la ferme par des travaux accessoires.

Ainsi, lorsque le nouveau collège fut construit, Germaine et son amie Violette en devinrent les concierges. Deux enfants sont venus compléter la famille : Eric en 1962 et Claude en 1966. En plus des relations qui l'unissaient à sa famille, Germaine a tissé tout au long de sa vie des liens d'amitié très forts : à partir de la Municipalité (dont Edmond fut membre pendant seize ans) et d'associations, sont nées des amitiés que seule la mort est venue séparer.

Tout en étant attachée à son village, Germaine a su s'ouvrir aux changements, accueillir les nouveaux habitants et apprécier ce qu'ils pouvaient lui apporter : un air d'Italie ou de Vienne... Veuve à la suite du décès accidentel de son mari en 1987, il lui a fallu du temps pour surmonter cette épreuve douloureuse. Peu à peu, cependant, la vie a repris, illuminée par l'arrivée de petits-enfants et par le soutien de ses proches et amis, des copines de Morrens surtout.

En définitive, Germaine a connu une vieillesse heureuse qui l'a conduite à l'aube de ses nonante ans. Un jour, hélas, la fatalité en a décidé autrement et sa vie a basculé : devenue totalement dépendante et prisonnière d'un corps qui l'avait toujours soutenue, elle a pris la décision de s'en aller. Pour lui dire adieu, une bonne partie du village s'était rassemblée en l'église de Morrens le 5 mai dernier. Ses amis et proches étaient réunis pour lui témoigner une fois encore leur affection. Restera pour beaucoup l'image de Germaine assise devant sa maison, répondant au salut des enfants qui rentrent de l'école, l'image d'une personnalité du village qui a su, confrontée à la plus cruelle des épreuves, garder sa liberté et sa dignité.

Son fils Eric Chevalley et famille ■

Défi

Jeu de piste

© Texte et photos : Jimmy Inghoffer

Vous avez des informations concernant son histoire ?

Réponse du numéro précédent : il s'agit d'un très ancien point cadastral situé dans le goulet, l'aviez-vous déjà vu ?

Pour ce nouveau défi, nous vous partageons la photo fournie par Michel Crisinel.

Savez-vous où se trouve cette plaque ?

N'hésitez pas à contacter la rédaction !

À toutes les habitantes de Morrens

Mesdames,

Nous nous présentons, nous sommes la société de gym de Morrens :

Les Libellules

Nous sommes une équipe de copines qui veulent se faire du bien en faisant de la gym, mais surtout pour partager un moment de convivialité, avoir un lien social et faire connaissance les unes avec les autres. Nous sommes coachées par Nicoleta, notre prof d'aerobic-fitness tout en musique.

Notre cotisation est de Fr. 150.– par an,
soit Fr. 12.50.– par mois !

Découpez le BON d'essai ci-dessous
et venez nous rejoindre.

BON

POUR 3 SEANCES D'ESSAI GRATUITES

GYM **LES LIBELLULES**

Les Libellules - Gym Féminine Morrens

Gym-fit Dame (tous âges) : Aerobic-Fitness en musique

Entraînements :
Salle Davel Morrens
Mardi de 20h00 à 21h00 (sauf vacances scolaires)

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons.
Si vous avez une question, n'hésitez pas à me téléphoner : Susy Ovaert (secrétaire) 076 330 38 85.

Les cours reprennent le mardi 30 août

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un très bon été et au plaisir de vous rencontrer.

Le comité ■

DELACUISINE SERVICE VOIRIE SA
079 251 24 50 www.delacuisine.ch
CASE POSTALE 207 - 1023 CRISSIER 1

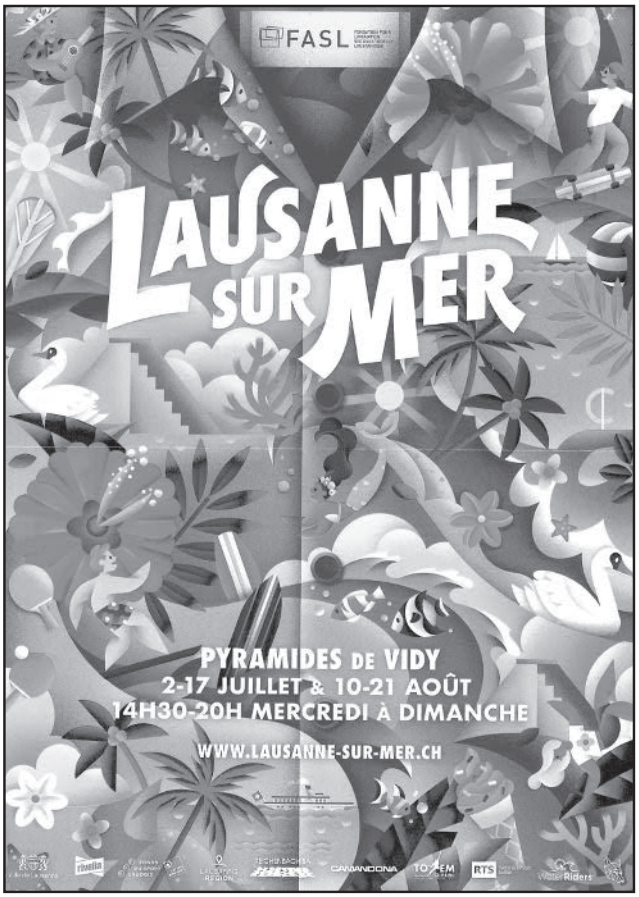

LA FORÊT COMME ESPACE DE LOISIRS

La forêt est un espace de détente et de loisirs largement apprécié par la population, elle permet de découvrir la nature, de se ressourcer et de pratiquer de l'activité physique. Toutefois, nous devons nous y comporter en invités, dans le respect d'un milieu naturel qui est l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales.

L'accès à la forêt est un droit inscrit dans le Code civil suisse. Cependant, la pratique du VTT y est règlementée, ceci afin de préserver les multiples bienfaits de la forêt, notamment ses fonctions de protection contre les dangers naturels, de production de bois et d'accueil du public. De plus, la forêt est aussi un espace de vie pour des plantes et des animaux, ainsi qu'un filtre pour l'eau et l'air.

LA NATURE A SES PROPRES RYTHMES

La forêt abrite un écosystème naturel complexe qui se développe à un rythme lent, souvent en contraste avec la frénésie des activités de loisirs humaines.

La quiétude qui règne en forêt est vitale pour de nombreuses espèces. Le dérangement de la faune, provoqué par le passage d'un vélo, peut être fatal à de nombreuses espèces animales. De même, porter atteinte à la végétation peut compromettre sa croissance et avoir des conséquences néfastes sur le rajeunissement de la forêt à long terme. L'impact sur le sol par le passage des vélos n'est pas non plus négligeable.

Il est donc indispensable, pour les pratiquants de VTT comme pour les piétons, de rester sur les chemins autorisés et ne pas s'introduire à l'intérieur de la forêt. Merci de votre collaboration !

BONNES PRATIQUES EN VTT

Comme dans le domaine routier, en forêt aussi il y a des normes à respecter. Les adeptes de VTT peuvent ainsi **circuler uniquement sur les routes ou les chemins forestiers***. Hors de ces routes et chemins, la pratique du VTT à l'intérieur de la forêt est interdite. Les contrevenants peuvent se voir infliger des amendes.

OUI, MAIS J'AI VU UNE TRACE DE VTT ET JE L'AI SUIVIE...

Attention : la présence d'une trace de VTT, voire d'autres pratiquants sur un sentier ou en pleine forêt, ne signifie pas que le parcours est autorisé.
En l'absence d'une signalisation ad hoc, il faut considérer l'itinéraire comme interdit et donc non praticable ! Voir au dos pour plus d'infos.

Route forestière

Chemin forestier fondé

* **Attention:** en présence de ces signaux, la circulation est interdite même sur les routes et les chemins forestiers !

Layon de débardage
(chemin créé par le passage des machines forestières)

Sentier pédestre

Sente d'animaux
(piste à peine visible, créée par le passage des animaux)

Boisement forestier
(intérieur du peuplement)

La Suisse passe à la facture QR:
elle arrive le 30 juin 2020!

Pour savoir comment vous préparer au sein de votre entreprise pour une transition réussie, consultez **raiffeisen.ch/facture-qr**

RAIFFEISEN

Suite du Point fort - Anne Burnand

Référence à la page 13 - Je vais au musée

Musée Eugène Burnand

Le Vaudois Eugène Burnand (Moudon, 1850 - Paris, 1921) est le seul peintre romand à posséder son propre musée, situé dans sa ville natale. La grande majorité des œuvres appartient à la Confédération, au Musée cantonal des Beaux-Arts (à Lausanne), à la Commune de Moudon, et au musée de Moudon. Elles y sont exposées de manière permanente. Chaque année, de nouvelles acquisitions viennent compléter les collections.

Le Musée Eugène Burnand expose actuellement « De qui se moque-t-on ? Burnand caricaturé », une exposition temporaire sur les caricatures et pastiches d'œuvres de l'artiste, réalisés par *Vigousse* l'année dernière dans le cadre du centenaire de la mort de l'artiste.

https://eugeneburnand.ch

Musée cantonal des Beaux-Arts

En séjour en Suisse durant l'été 1884, l'artiste réalise en deux mois une œuvre monumentale, *Taureau dans les Alpes*, qu'on peut aujourd'hui voir dans le pôle muséal, le nouveau quartier des arts jouxtant la gare de Lausanne. Ce thème bovin est fortement identitaire en Suisse. Ne s'agissant pas de copier la réalité, mais de la représenter de façon signifiante, il a positionné Burnand comme un des grands tenants du réalisme moderne en France.

Le tableau résulte de l'étude d'un paysage valaisan observé d'Arolla et de croquis réalisés d'après la tête décapitée d'un taureau de la race Simmental dans la maison familiale de Seppey, dans le canton de Vaud. Le traitement atmosphérique des montagnes évoque la fraîcheur matinale de l'air en haute altitude. Un tapis d'herbe fleurie accueille le soleil, les montagnes couvertes de neige salie par la fonte traduisent l'estiva. Dans leur éloignement, on devine la profondeur du val d'Hérens.

Présenté au Salon de Paris en 1885, le *Taureau dans les Alpes* est montré en avant-première à Lausanne en novembre 1884. Acquis par souscription pour le Musée, il sera encore envoyé à l'Exposition universelle de Paris en 1889 où l'artiste reçoit une médaille d'or. Le paysagiste français Jules Breton voit en Burnand le rénovateur de l'école helvétique : « Voilà la Suisse, vous serez le révélateur de ce pays-là… »

Beaux-Arts, photographie, design, arts textiles, la réunion du Musée cantonal des Beaux-arts de Lausanne (MCBA), du Musée de l'Elysée et du Musée cantonal de design et arts appliqués contemporains (mudac), complétée par la présence des Fondations Toms Pauli et Félix Vallotton, forme désormais PLATEFORME 10. https://www.mcba.ch/ ■

Photos de Blé - Pain - Prochain

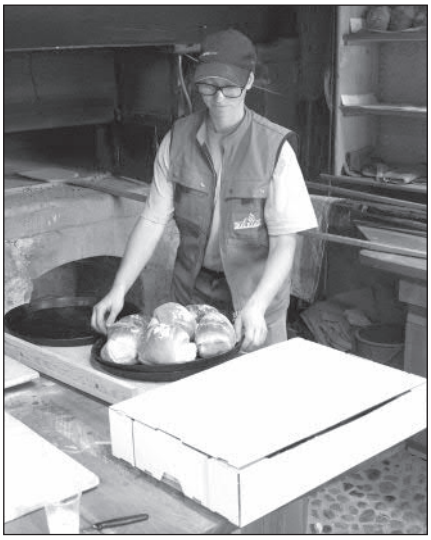

La Course du Four

© Texte : Dominique Laperrière

De toutes les éditions de la Course du Four, je crois que celle de cette année portait bien son nom, car petits et grands participants ont osé s'élancer par une véritable « fournaise » et finir la course, bravo à tous !

Un grand merci aussi à tous les bénévoles d'Arts et Loisirs, car préparer pizzas et gâteaux (fort délicieux) à côté du four, et ce toute la journée, était une véritable épreuve d'endurance, de même pour tous ceux/toutes celles se trouvant le long du parcours.

À la fin de cette journée, tout ce petit monde était de bonne humeur et heureux d'avoir enfin pu revivre un grand moment de convivialité.

1976-2022 46 ANS
imprimoffset bordin sa
L'imprimeur du Gros-de-Vaud et d'ailleurs !
Ch. du Carcasson 1 • 1042 Assens
021 881 45 40 • bordin@bluewin.ch
www.bordin-sa.ch
ENTREPRISE PARTENAIRE
GROS d'VAUD